



POLITIQUE DE LOISIRS ET DE CULTURE

Plan d'action 2021-2023

NOVEMBRE 2020



Municipalité de
Pointe-aux-Outardes



Mot du maire

Outardéennes, outardéens,

À l'occasion du dépôt officiel de notre *Politique de loisirs et de culture 2021-2023*, c'est pour moi un privilège et un honneur de vous adresser ces quelques mots.

Parce que vous savez, on reconnaît l'identité propre à une société avec un grand "S" ou par extension à une communauté avec un grand "C", par la relation que sa population a avec son milieu de vie. Il était donc plus que temps, pour la communauté de Pointe-aux-Outardes, de prendre un temps d'arrêt pour se rappeler d'où elle vient, regarder où elle en est, et enfin réfléchir vers où elle veut aller.

Pour ce faire, notre superviseure des loisirs et de la culture, en collaboration avec le comité de création de la politique de loisirs et de culture, s'est engagée dans un processus rigoureux. Ainsi, elle a d'abord lancé et supervisé un sondage auprès de la population. Par la suite, celui-ci a été analysé en profondeur, pour finalement se concrétiser par une politique réaliste et réalisable.

Donc, pour cela, je tiens au nom du conseil municipal et de toute la population à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à cette belle réalisation.

Maintenant, le plus important reste à faire. Il faut mettre en œuvre le plan d'action pour atteindre les objectifs visés, ce qui permettra de répondre le mieux possible aux besoins et aux attentes des diverses clientèles de notre communauté.

Toutefois, je suis confiant qu'avec l'engagement et l'implication de notre précieuse équipe de bénévoles et de vous toutes et tous, gens du village, nous continuerons de faire en sorte que Pointe-aux-Outardes soit un milieu de vie qui s'adapte aux tendances et aux besoins en constante évolution de sa population.



Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Mot du responsable du comité des loisirs et de la culture

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un immense plaisir que je me joins à toute l'équipe du *Comité des loisirs et de la culture*. Sous la coordination de notre superviseure des loisirs et de la culture, Madame Joëlle Bernier, le comité a travaillé ardemment dans la dernière année, afin d'élaborer cette politique en pleine période de la COVID-19.

Cette politique se veut un complément à notre *Politique familiale et M.A.D.A* et vient préciser les besoins en loisirs et culture de la population de tous âges de Pointe-aux-Outardes, et ce, à la suite du sondage auquel 8.5% de la population a répondu.

Les activités concernées touchent principalement les secteurs suivants :

Culturel : Relatif à la culture intellectuelle, à la culture d'une collectivité (tricot, couture, histoire, art, musique, danse, théâtre, etc.).

Sportif : Activité physique visant à améliorer sa condition physique (softball, gym, hockey, ballon balais, hockey cosom, etc.).

Plein air : Ensemble des activités pratiquées en plein air, en particulier dans un stade ou dans un espace vert (ski de fond, glisse, vélo, randonnées, parcs municipaux, Parc Nature, plages, etc.)

Les priorités ont été identifiées et un premier plan d'action sur trois années a été élaboré afin d'être réalisé selon les capacités et les budgets de la municipalité. Le plan d'action vise des améliorations et des ajouts d'activités mais également une révision des installations et infrastructures municipales en fonction des besoins actuels et futurs.

Je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont travaillé bénévolement à l'élaboration de cette politique qui est garante d'un développement présent et futur en faveur de toute la population.



Julien Normand, conseiller
Responsable du Comité loisirs et culture

Mot de la superviseure des loisirs et de la culture

D'entrée de jeu, je citerai quelques personnes ayant une vision en matière de loisirs et de culture qui rejoint ma pensée et mes objectifs. J'endosse entièrement leurs propos sur le sujet.

Tout d'abord, Biz, écrivain et récréologue : « *Les travailleurs en loisirs sont comme le vent, on ne les voit pas, mais on voit le résultat de leurs actions. Leur souffle engendre le mouvement, ils sont les intendants de l'intangible. Énergiques et optimistes, ils sont vaccinés contre le cynisme. Ils sont des ingénieurs sociaux qui bâtissent des ponts entre les citoyens. Ils sont les généraux qui commandent aux légions de bénévoles. Ils forment une mafia humaniste qui œuvre pour le bien public* ».¹

Également, « *les loisirs sont souvent conçus comme une responsabilité municipale, avec la Municipalité qui met en place des procédures et des programmes, et une administration municipale qui se positionne en maître d'œuvre. Ce type d'approche place les citoyens en position de consommateurs de services plutôt que d'acteurs. Depuis quelques années, il y a un virage à cet égard... Les municipalités ne peuvent plus ni ne doivent plus être porteuses de tout. Le rôle de la Municipalité dans cette perspective et la stratégie à privilégier pour assurer le développement des communautés et l'amélioration de la qualité de vie consistent à favoriser le sentiment d'appartenance, à soutenir les personnes, les organisations et les milieux dans ce qui les intéresse et à jouer un rôle d'agent multiplicateur* ».² Paroles de M. Denis Bourque, professeur chaire de recherche du Canada.

Le comité des loisirs sait reconnaître les besoins de la communauté et les identifier ; il sait aussi définir leurs priorités et agir pour les réaliser.

Il importe de rester à l'écoute de la communauté, d'appuyer son développement et de l'encourager dans ses initiatives, c'est ce que cette politique permettra d'effectuer. Je suis très heureuse d'avoir participé à l'élaboration de cette première politique.



Joëlle Bernier
Superviseure des loisirs et de la culture

¹ Biz, écrivain et récréologue, CALM 2019

² Denis Bourque, professeur, chaire de recherche du Canada

Table des matières

| | |
|---|----|
| Mot du maire | 3 |
| Mot du conseiller responsable..... | 4 |
| Mot de la superviseure des loisirs et de la culture..... | 5 |
| Définition d'une Politique de loisirs et de culture | 7 |
| Vision | 8 |
| Définition des champs de la Politique de loisirs et de culture..... | 8 |
| Comité de création de la Politique de loisirs et de culture | 8 |
| Portrait de la population en 2016 | 9 |
| Portrait des organismes | 10 |
| Profil du territoire..... | 11 |
| Historique de la Politique de loisirs et de culture..... | 11 |
| Résultats du sondage du 21 septembre 2019..... | 12 |
| Répertoire des services et des ressources | 14 |
| Plan d'action..... | 15 |
| 1. Activités / Événements | 15 |
| 1.1 Généraux..... | 15 |
| 1.2 Loisirs sportifs | 16 |
| 1.3 Loisirs culturels..... | 16 |
| 1.4 Loisirs plein air | 17 |
| 2. Infrastructures / Équipements..... | 17 |
| 2.1 Aménagement des infrastructures..... | 17 |
| 3. Entretien..... | 18 |
| 4. Accès / Transport | 18 |
| 5. Horaire | 19 |
| 6. Organismes..... | 19 |
| 7. Budget du plan d'action 2021 - 2023..... | 20 |
| Remerciements | 20 |

Définition d'une Politique de loisirs et de culture

- Concerne les citoyennes et les citoyens de tous âges et de toutes conditions. Elle veut les servir en tenant compte de la diversité de leurs activités, de leurs capacités et de leurs disponibilités. Elle reconnaît l'importance de la culture et des loisirs dans le développement d'une communauté. Elle contribue à la socialisation des citoyens en brisant l'isolement de certains.
- Prend en considération dans une perspective globale : l'âge, la condition physique et psychologique, la situation sociale et économique ainsi que les différents milieux de vie qui composent le quotidien des citoyennes et des citoyens.
- Constitue le pivot de la stratégie d'action de la municipalité en ce qui a trait au développement de la culture et des loisirs, en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités, et ce, dans une perspective d'amélioration des saines habitudes de vie et des environnements favorables.
- Établit un plan triennal d'action réaliste concernant les activités offertes par nos organismes ou par la municipalité, de même que les infrastructures actuelles et/ou la création de nouvelles.
- Répond aux besoins et aux désirs de la population ce qui aide au développement du sentiment d'appartenance à sa municipalité. Du fait de ses actions et ses valeurs, elle favorise le développement et le maintien de la qualité de vie de nos citoyens.

Mission

- S'assurer d'une vision commune et réaliste du développement de la culture et des loisirs par le volet participatif de la communauté.
- Pourvoir d'un cadre précis de développement et rassembler les forces vives autour de ce cadre.
- Développer et maintenir les environnements favorables (site culturel - patrimoine, Centre des loisirs, parcs municipaux, pistes cyclables ou autres).
- Appuyer et compléter les priorités de la Politique familiale et M.A.D.A.

Valeurs

- Priorisation du citoyen (familles petite enfance, enfants, adultes, adolescents), aînés, personnes seules, etc.)
- Concertation
- Communication
- Saines habitudes de vie
- Leadership
- Accessibilité
- Inclusion
- Innovation

Vision

En 2023, les citoyennes et les citoyens de tous âges seront plus actifs en pratiquant de façon plus sécuritaire, des activités sportives, culturelles et de plein air. Ils en retireront plaisir, valorisation, bien-être, satisfaction et meilleure qualité de vie tout en jouissant des nombreux effets bénéfiques tant l'aspect physique que psychologique. Ils deviendront des ambassadeurs de saines habitudes de vie dans leur milieu par leurs paroles et leurs actions. La municipalité sera un lieu où la culture et le patrimoine renforceront le sentiment d'appartenance et contribueront à la qualité de vie de l'ensemble de ses résidents.

Définition des champs de la Politique de loisirs et de culture

Le loisir se définit comme une activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, agriculture, plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre.

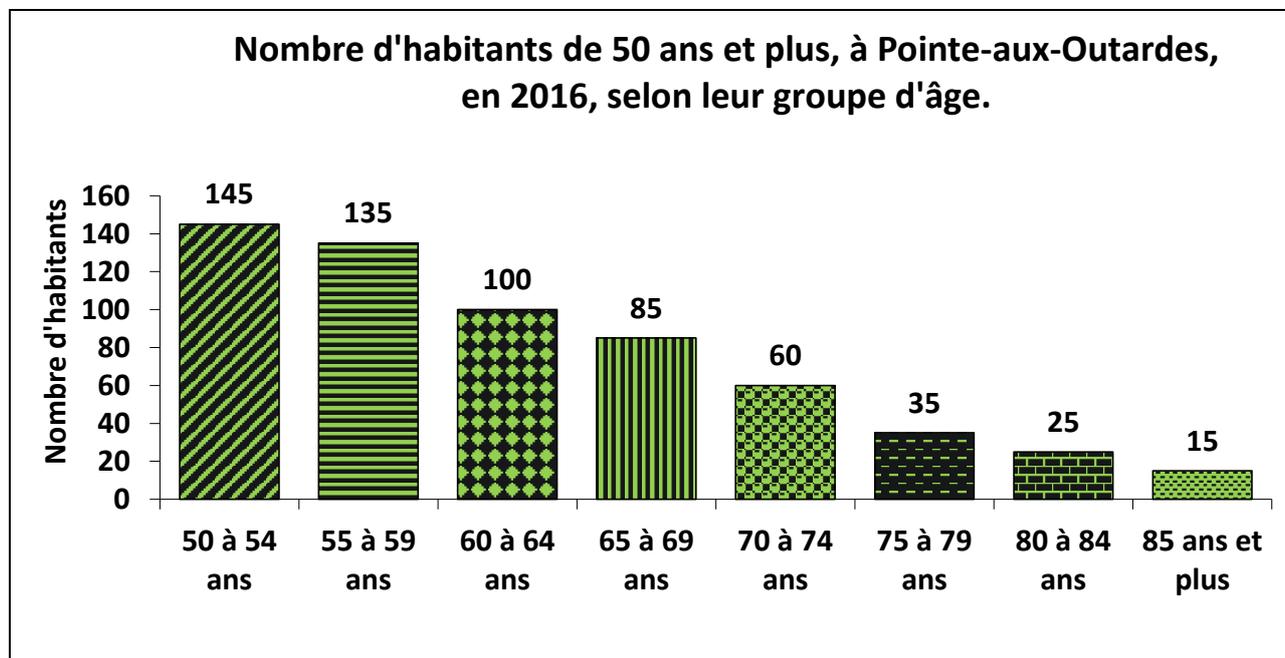
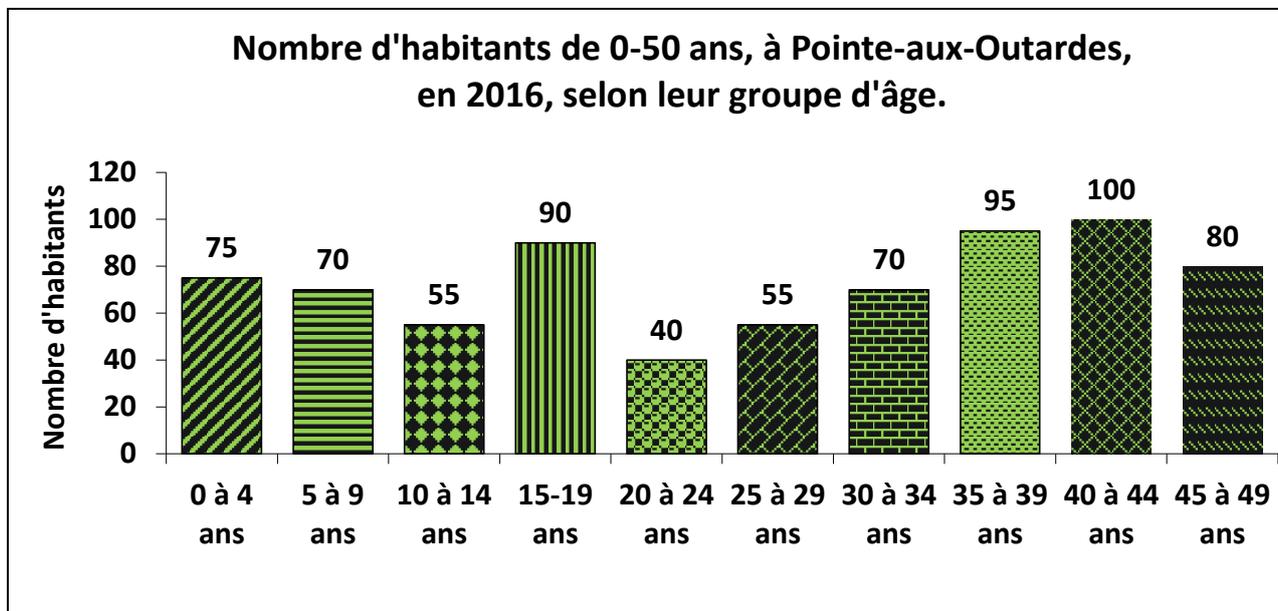
- **Culturel** : Moyen d'expression qui se définit comme un ensemble de pratiques artistiques et culturelles, réalisées de manière libre ou encadrée dans une optique de bien-être, de loisir et de plaisir (tricot, couture, histoire, art, musique, danse, théâtre, etc.)
- **Sportif** : Activité physique pratiquée avec des règles, des équipements et des installations spécifiques, faisant appel à des aptitudes physiques, techniques, motrices ou perceptuelles, pratiquée individuellement ou en équipe dans divers contextes de pratique (découverte, initiation, récréation, compétition et haut niveau) pour produire des effets bénéfiques sur la condition physique et psychologique (softball, gym, hockey, soccer, tennis, etc.)
- **Plein air** : Ensemble des activités pratiquées généralement de nature récréative et de pratique libre. Fait référence à une manière d'être, en harmonie avec le milieu environnant, le plus souvent dominé par des éléments naturels; inclut les formes de pratique en milieu urbain, comme dans les grands parcs, jusqu'à celles en pleine nature (ski de fond, glisse, vélo, randonnée, parc municipal, Parc nature, plage, etc.)

Comité de création de la Politique de loisirs et de culture

| | |
|-------------------------|---|
| M. Julien Normand | Conseiller municipal, Responsable |
| M. Raynald Foster | Conseiller municipal |
| M. Dave Prévèreault | Conseiller municipal |
| Mme Joëlle Bernier | Superviseure des loisirs et de la culture |
| Mme Dania Hovington | Directrice générale, municipalité |
| Mme Kathleen Brisbois | Représentante Troupe Art'Scène |
| Mme Jocelyne Bouchard | Représentante F.A.D.O.Q – Pointe-aux-Outardes |
| Mme Lisette Bouchard | Représentante Bibliothèque municipale |
| Mme Marie-France Trudel | Représentante Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T |
| M. Steeven Audet | Citoyen |
| M. Gaston Lévesque | Citoyen |
| Mme Valérie Gagné | Citoyenne |

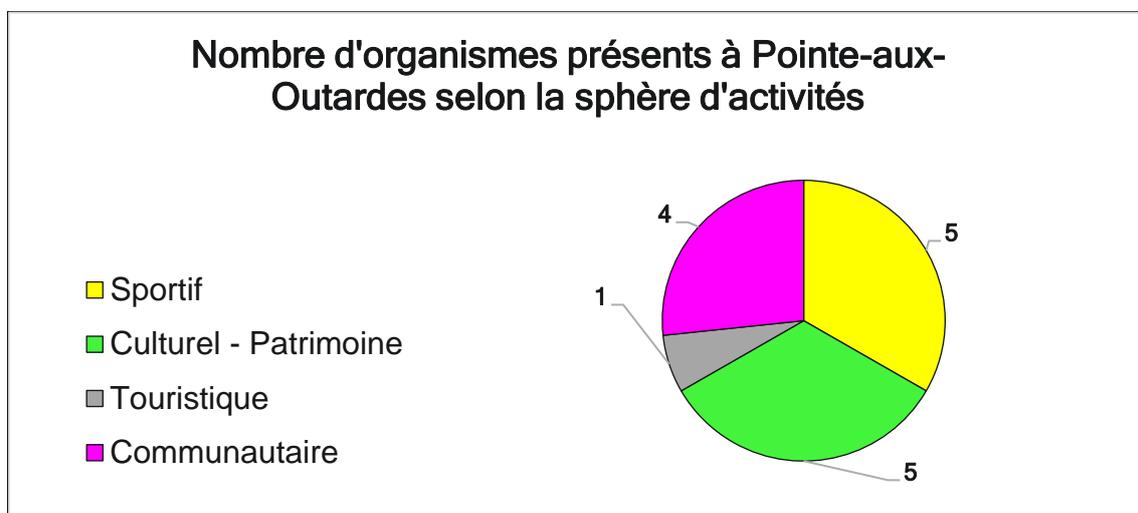
Portrait de la population en 2016

Le nombre total d'habitants, en 2016, dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes était de 1 332 personnes. Et, l'âge moyen de la population se situait à 42.7 ans.



Source : Statistique Canada 2016

Portrait des organismes



À noter que le comité des loisirs organise des activités dans les quatre (4) sphères suivantes : sportive, culturelle et patrimoine, touristique et communautaire.

Sportif

1. C.A.R.P.O. (Club des amis randonneurs de Pointe-aux-Outardes)
2. Comité de badminton
3. Comité de balle
4. Comité de ski de fond
5. Comité de soccer

Touristique

1. Parc Nature de Pointe-aux-Outardes
 - Privé
 - Activités
 - Attraites
 - Hébergement

Culturel - Patrimoine

1. Bibliothèque municipale
2. Cercle des fermières
3. Fabrique de Pointe-aux-Outardes
4. Troupe intergénérationnelle Art'Scène
5. Panneaux d'interprétation

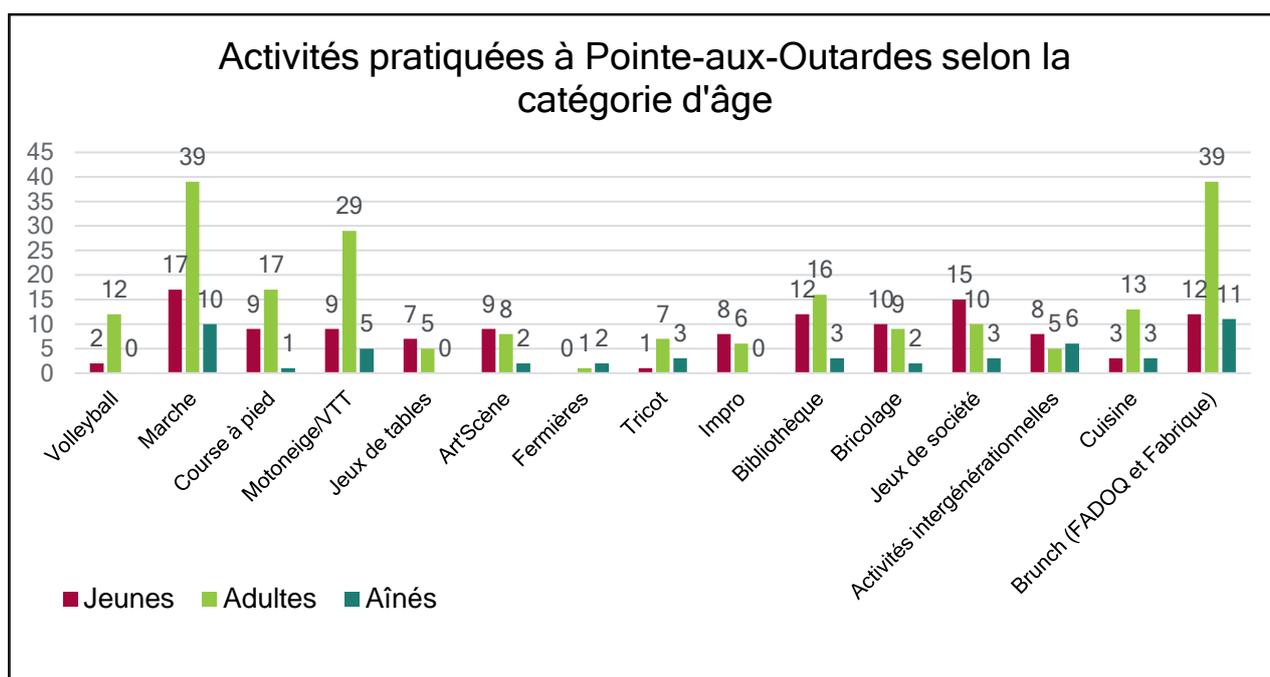
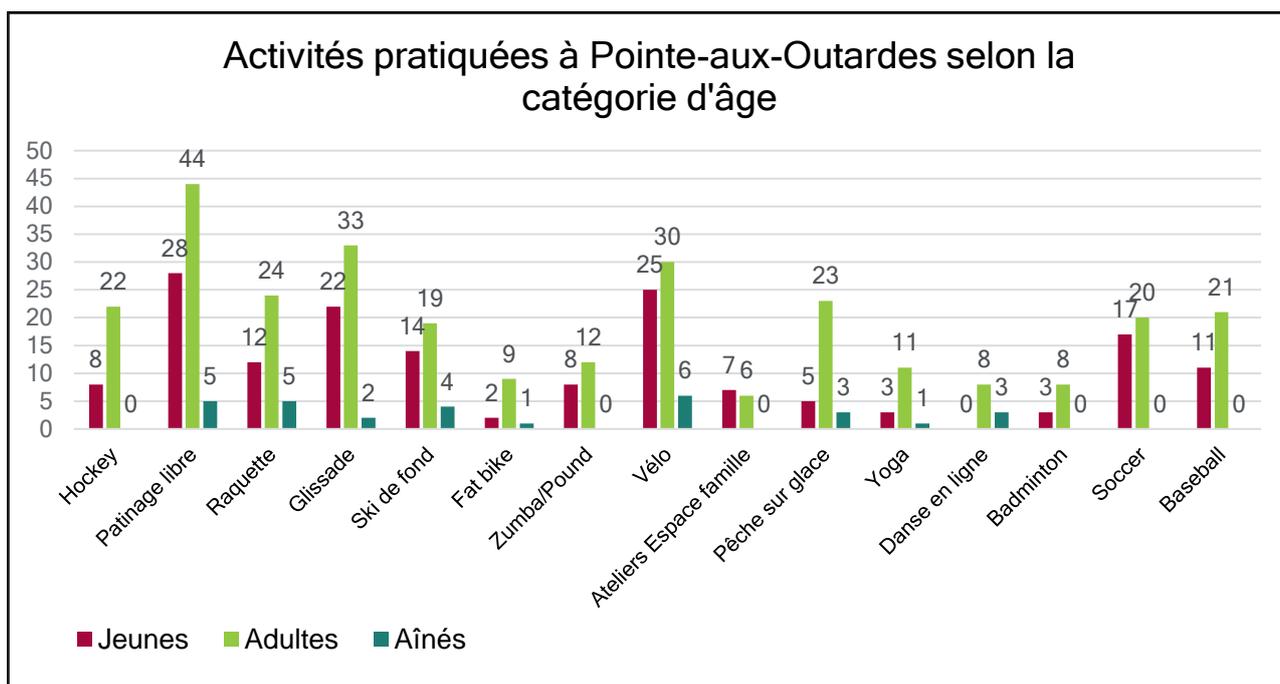
Communautaire

1. Comité de la Politique familiale et M.A.D.A
2. FADOQ de Pointe-aux-Outardes
3. Maison des jeunes, Le SQUAT
4. Résidence St-Joseph

Résultats du sondage du 21 septembre 2019

Parmi les activités existantes, lesquelles pratiquez-vous ?

- **Chez les jeunes** : Patinage libre et vélo
- **Chez les adultes** : Patinage libre, marche et déjeuner de la FADOQ
- **Chez les aînés** : Marche et déjeuner de la FADOQ



Pour les prochaines années, qu'aimeriez-vous ajouter à celles mentionnées ?

- Activités sportives organisées
- Augmentation de l'offre d'activités les fins de semaine

Les équipements disponibles sont-ils adéquats et suffisants ?

88% des répondants ont répondu oui et 22% des répondants ont répondu non

Commentaires :

- Meilleur entretien de l'équipement
- Ajouter de l'éclairage (intérieur, parcs et terrains, rues)

Les horaires vous conviennent-elles ?

La majorité déclare qu'ils sont satisfaits des horaires mais désirent ne pas avoir deux activités en même temps.

Les lieux d'activités sont-ils adéquats ?

1. Patinoire : 79 répondants (71.82%)
2. Glissade : 70 répondants (63.64%)
3. Grande salle aux loisirs et terrain de soccer : 61 répondants (55.45%)

Commentaires :

- Maintenir l'entretien de nos installations et améliorer les délais
- Patinoire trop grande

Quelles sont vos demandes d'améliorations ou de modifications concernant les sentiers municipaux :

- Accès aux gens à mobilité réduite à la piste cyclable
- Meilleure promotion des activités
- Bandes cyclables dans l'ensemble des rues

Répertoire des services et des ressources

Activités

- Ateliers de yoga
- Badminton
- Balle-donnée (adultes)
- Baseball (jeunes)
- Chorale
- Club d'astronomie
- Club de marche
- Cours de chant
- Cours de danse
- Cueillette de myes
- Cyclisme
- Glissade
- Hockey sur glace
- Improvisation
- Informatique
- Jeux pour aînés
- Jeux de société
- Jeux sur table (soccer, tennis, hockey)
- Patinage libre
- Pêche sur glace
- Raquette
- Ski de fond
- Soccer (intérieur et extérieur)
- Véhicules hors route (motoneige, VTT, etc.)
- Volleyball

Agriculture

- Aménagements comestibles (4)
- Autocueillette de petits fruits
- Marché public

Attraits touristiques

- Bibliothèques des plages (2)
- Festival Country des Nord-Côtiers
- Kite-Fest
- Parc Nature de Pointe-aux-Outardes
- Piste cyclable Jean-Denis-Vachon
- Plages
- Pont couvert Émile-Lapointe
- Portail d'entrée
- Sentiers de motoneige et de VTT

Infrastructures

- Aires de jeux (3)
- Centre des loisirs
- Chalet de ski de fond (Refuge des skieurs de la Savane)
- Cuisine communautaire
- École primaire Les Dunes
- Églises : St-Antoine et St-Jean-Baptiste
- Équipements scéniques
- Haltes touristiques (Site du Vieux-Quai et Baie-Saint-Ludger)
- Local de la FADOQ
- Local du Cercle des Fermières
- Local de la musique : Art'Scène
- Maison des jeunes, Le S.Q.U.A.T.
- Mise à l'eau (Quai de Pointe-aux-Outardes)
- Parc Nature
- Patinoire extérieure (200 X 88)
- Piste cyclable Jean-Denis-Vachon (boucle de la péninsule de 46 km Pointe-aux-Outardes/Pointe-Lebel)
- Piste de ski de fond, raquette, vélo pneus surdimensionnés (5.2 km)
- Salle communautaire
- Salle de conférence
- Sentier de raquettes
- Sentier fédéré de motoneiges
- Terrains de baseball, soccer et volleyball

Services municipaux

- Bibliothèque municipale
- Camp de jour
- Service des loisirs et de la culture

Plan d'action

Le plan d'action est un outil de gestion qui permet de mesurer l'ampleur des tâches, d'évaluer le temps nécessaire pour les réaliser et répartir les responsabilités de manière réaliste. Sa mise à jour régulière constitue un outil d'information pour le conseil municipal, le comité de loisirs et de culture et des citoyennes et citoyens de la municipalité.

Les actions ont été établies en fonction des résultats du sondage transmis à la population. Ils ont été classifiés en six (6) thématiques soient :

- Activités et événements
- Infrastructures et équipements
- Entretien
- Accès et transport
- Horaire
- Organismes

Les actions seront priorisées au cours des trois (3) prochaines années. Cependant, certaines d'entre elles se réaliseront en continu à chaque année. Nous espérons grandement réaliser l'ensemble des actions nommées afin de répondre à nos objectifs et d'atteindre la vision de notre secteur d'activités.

1. Activités / Événements

| 1.1 Généraux | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|---|--|-------|-------|-------|--|
| Publiciser les activités qui se déroulent dans la municipalité. (Système téléphonique, Facebook, cacardeur, etc.) | <ul style="list-style-type: none">•Service des loisirs•Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Publiciser les activités dispensées par la ville de Baie-Comeau et les périphéries | <ul style="list-style-type: none">•Service des loisirs•Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Inviter les citoyens à faire vivre le village lors de fêtes ou d'événements (ex. : pavoisement des maisons Festival country, Kite-Fest, etc.) | <ul style="list-style-type: none">•Service des loisirs•Comité des loisirs/culture | 500\$ | 500\$ | 500\$ | Concours ou affichage spécifique |
| Bonifier l'offre d'activités la fin de semaine | <ul style="list-style-type: none">•Service des loisirs•Organismes | 100\$ | 100\$ | 100\$ | Incitatif ou conférences, etc. |

SUITE : Activités / Événements

| 1.2 Loisirs sportifs | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|--|--|--------------------|--------|------|--|
| Organiser des sports collectifs pour les jeunes (hockey, balle, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Organismes •Bénévoles | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Créer un événement sur la piste cyclable Jean-Denis-Vachon en collaboration avec la municipalité de Pointe-Label | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité des loisirs/culture •Mun. Pointe-Label | Initier le contact | X | X | Budget à planifier conjointement avec Pointe-Label |
| Favoriser la collaboration entre le Centre de services scolaires de l'Estuaire et de la municipalité. | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité des loisirs/culture •Intervenants •Centre services scolaires | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Vérifier la possibilité d'installer une cabane à pêche communautaire | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Organismes | À vérifier | 1000\$ | | Mise de fond, projet subventionné |

| 1.3 Loisirs culturels | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|---|---|-------|-------|-------|--|
| Diversifier les activités (arts de la scène, artistiques, historiques, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Organismes | 300\$ | 300\$ | 300\$ | Aide au démarrage |
| Animer la bibliothèque et augmenter ses activités et services | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Promouvoir le pont couvert Émile-Lapointe | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Organiser des visites ou animations culturelles (application numérique, ateliers photographiques, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Organismes | 400\$ | 400\$ | 400\$ | Mise de fond |

SUITE : Activités / Événements

| 1.4 Loisirs plein air | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|---|---|-------|-------|-------|---|
| Améliorer la sécurité du réseau cyclable (ex : sensibilisation des usagers, bandes cyclables, signalisation, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes •Vélo-route | 250\$ | 250\$ | 250\$ | Marquage au sol, signalisation Bande cyclable à prévoir dans les infrastructures |
| Développer les sentiers multi-usage (skieurs de la savane, boucle de la péninsule) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes •Vélo-route •Mun. Pointe-Lebel | 300\$ | 300\$ | 300\$ | Damage, signalisation, etc. |
| Faciliter et promouvoir de façon sécuritaire la pratique des sports nautiques (Kitesurf, kayak, planche à pagaie, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes •Entreprises | 400\$ | 400\$ | 400\$ | Initiation, conférence sécurité, mise à l'eau, promotion |
| Maintenir la mise en place des activités en lien avec l'agriculture (jardinage, échanges de plants, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes •Entreprises | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |

2. Infrastructures / Équipements

| 2.1 Aménagement des infrastructures | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|--|---|------|------|------|--|
| Créer un plan d'aménagement des infrastructures (réaménagement, réfection, construction, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Entreprises | X | | | Honoraires professionnels dans le budget infrastructures |
| Mettre aux normes l'éclairage intérieur et extérieur (parcs, terrains, salles, rues et pistes cyclables, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | | X | X | À prévoir dans le plan d'infrastructures |
| Revoir et améliorer l'acoustique de la salle des loisirs (emplacement, résonance, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | | X | X | À prévoir dans le plan d'infrastructures |

SUITE : Infrastructures / Équipements

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|
| Identifier les besoins en équipements récréatifs, (ex. supports à vélo, tubes de glisse, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Favoriser l'attractivité de nos équipements et infrastructures (affichage, parcs, plages, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | | X | X | À prévoir dans le plan d'infrastructures |
| Nomination de nos infrastructures/salles et mettre en valeur la toponymie dans nos communications | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Conseil municipal | X | | | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Vérifier la possibilité d'installer un bloc sanitaire au site du Vieux-Quai | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | | X | X | À prévoir dans le plan d'infrastructures |

3. Entretien

| Entretien | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|--|---|------|------|------|--|
| Élaborer un plan d'entretien des équipements et infrastructures et en assurer le suivi | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Travaux publics | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |

4. Accès / Transport

| Accès / Transport | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|--|--|-------|-------|-------|--|
| Favoriser la mise en place d'un système de transport ou de co-voiturage (événements spéciaux, activités, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | 100\$ | 100\$ | 100\$ | Co-voiturage Navette, location, kilométrage |
| Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite nos activités et infrastructures (bâtiments, sentiers, parcs, pistes cyclables, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | 150\$ | 150\$ | 150\$ | Signalisation + À prévoir dans le plan d'infrastructures |

5. Horaire

| Horaire | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|--|--|------|------|------|--|
| Harmoniser les horaires des activités (éviter les conflits) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Augmenter les horaires de fin de semaine (prêt équipements, bibliothèque, patinoire, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Prévoir un alternatif pour les cours en cas de pluie | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Mettre en place des horaires exclusifs pour les tout-petits (patinoire, biblio, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |

6. Organismes

| Organismes | Responsables et partenaires | 2021 | 2022 | 2023 | Budget |
|--|--|------|------|------|--|
| Créer une liste des services/ressources fournis par la municipalité aux organismes (espaces d'entreposage, photocopies, support, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Diffuser les informations concernant les possibilités de formation et de financement | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Maintenir et promouvoir le remboursement des frais d'activités de la Ville de Baie-Comeau pour les non-résidents aux citoyens | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | X | X | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |
| Vérifier l'intérêt d'acquisition d'une plateforme électronique dans le but d'uniformiser les inscriptions | <ul style="list-style-type: none"> •Service des loisirs •Comité loisirs/culture •Organismes | X | | | Action ne nécessitant aucun budget additionnel |

7. Budget du plan d'action 2021 - 2023

| ANNÉES | DÉPENSES |
|--------------------|-----------------|
| 2021 | 2 500 \$ |
| 2022 | 3 500 \$ |
| 2023 | 2 500 \$ |
| GRAND TOTAL | 8 500 \$ |

Remerciements

Le comité et le service des loisirs se joignent pour remercier tous les citoyens de Pointe-aux-Outardes pour leur participation au processus de création de cette politique. Nous remercions également Mme Solange Bouchard pour son temps à l'analyse de celle-ci.

Merci aussi à Mme Johanne Comeau pour la mise en page et la correction du document ainsi qu'à Mesdames Nicole Medzalabanleth et Chantal de Verteuil pour la correction. Merci également à Mme Joliane Poirier de Loisir et Sport Côte-Nord pour la relecture.

Finalement, merci au conseil municipal pour l'appui de ce projet.